

Territoire Numérique Libre

PRÉSENTATION DU LABEL

Depuis 2016, le label encourage les usages numériques libres, ouverts et collaboratifs dans les collectivités.

- ▶ Un label dédié aux collectivités territoriales qui souhaitent promouvoir l'utilisation de Logiciels Libres, vecteurs d'indépendance, de souveraineté numérique et d'économie d'argent public.
- ▶ Un véritable moyen de communication qui permet de mettre en lumière les initiatives et politiques menées en faveur des Logiciels Libres. Une manière d'encourager et valoriser les actions des collectivités vis-à-vis de leurs administrés et partenaires.
- ▶ Un outil d'auto-évaluation pour les services concernés, mais également un outil de sensibilisation à destination des élus, agents et administrés.
- ▶ La candidature au label est libre et gratuite pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics concernés.



ORGANISATEURS

Ce label est organisé par l'association ADULLACT, avec le soutien d'un Comité d'Orientation regroupant différentes associations et acteurs de la communauté du Libre et/ou des services publics.

Les membres du Comité valident le règlement, le questionnaire d'évaluation et la composition du Jury. Ils sont force de proposition, veillent au respect des règles établies, et assurent ainsi la neutralité et l'indépendance du label Territoire Numérique Libre.



CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Stratégie et mutualisation** : stratégie en faveur des logiciels libres, plan d'action, bilan et freins rencontrés, mutualisation des actions / moyens.
- Bonnes pratiques numériques** : interopérabilité, accessibilité numérique (RGAA) et sobriété numérique.
- Logiciels et Systèmes Libres** : utilisation d'un système d'exploitation libre, d'une suite de bureautique libre et de logiciels libres (générique, métier, outillage).
- Communication et écosystème libre** : sensibilisation et formation du grand public et des agents, contribution à la communauté, actions de communication, etc.
- Gestion des données** : stratégie d'ouverture des données publiques et documents administratifs.

SIGNALÉTIQUE

Le label est gradé du niveau 1 au niveau 5 ; les niveaux sont représentés par des copylefts.

La signalétique obtenue peut être utilisée sur le site web de la collectivité, sur un panneau à l'entrée du territoire, dans l'affichage public, dans les communications locales, etc



INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture des candidatures

Remplir sa candidature sur Démarches Simplifiées

Annonce des résultats et remise des labels

JUIN / JUILLET

OCTOBRE

DÉCEMBRE

Mandater deux référents (élu.e + responsable technique)

Valider sa candidature avant la date limite

Rendez-vous sur territoire-numerique-libre.org

CONTACT

Camille TILLATTE
Responsable Communication

camille.tillatte@adullact.org
04.66.67.05.88